

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

30/10/2020

Informations sur la continuité des services de Haute-Corrèze Communauté

A la suite des mesures annoncées par le Président de la République Emmanuel Macron et le Gouvernement sur la mise en place d'un nouveau confinement, la cellule de crise de Haute-Corrèze Communauté s'est réunie afin de prendre les mesures suivantes.

Haute-Corrèze Communauté maintient le ramassage des ordures ménagères à la normale. Concernant les huit déchèteries du territoire, elles restent ouvertes aux particuliers et aux professionnels, sous réserve de nouvelles indications de la Préfecture. Afin d'accéder à ce service, les habitants doivent être munis de l'attestation de déplacement dérogatoire en cochant la case « *convocation judiciaire ou administrative et pour se rendre dans un service public* ». A partir du lundi 2 novembre, les déchèteries seront ouvertes du **lundi au vendredi**, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures.

Haute-Corrèze Communauté maintient l'ouverture des accueils de loisirs comprenant la garderie (matin et soir), les activités périscolaires du mercredi sur l'ensemble des sites. La micro-crèche à Sornac reste également ouverte. Les parents et leurs enfants (port du masque obligatoire pour dès 6 ans) seront accueillis sur les horaires d'ouverture habituels. Le relais d'accueil petite enfance itinérant Haute-Corrèze (Rapei) maintient les rendez-vous avec les parents et les assistant(e)s maternel(le)s. Seules les animations du Rapei sont annulées jusqu'à nouvel ordre.

La communauté de communes conserve également ouvert les accueils téléphoniques et physiques du siège administratif, des antennes de proximité (Saint-Merd-les-Oussines, Neuvic, Eygurande et La Courtine), du Pôleco (Ussel) et du point d'information jeunesse (Neuvic).

Haute-Corrèze Communauté est contraint de fermer au public la médiathèque intercommunale sur les sites d'Ussel et Meymac, jusqu'à nouvel ordre. Enfin, l'ensemble des animations programmées ainsi que les réunions de concertation du PLUi sont reportées.

La collectivité tient à jour sur son site internet (www.hautecorrezecommunaute.fr) une page dédiée à ces informations. La [page Facebook de la collectivité](#) est également régulièrement alimentée afin de tenir au courant les usagers du territoire.

A propos de Haute-Corrèze Communauté :

Haute-Corrèze Communauté regroupe 71 communes et plus de 34 000 habitants. Elle est la 4^{ème} plus grande intercommunalité de France en superficie. Du plateau de Millevaches aux gorges de la Haute-Dordogne, Haute-Corrèze Communauté accompagne chaque instant de la vie du territoire : par un développement économique et touristique ; par un aménagement durable et raisonné ; par un cadre de vie propice à l'épanouissement ; par un environnement protégé et valorisé. *Plus d'informations sur www.hautecorrezecommunaute.fr et sur [notre page Facebook](#).*

Contact Haute-Corrèze Communauté :

23 Parc d'activité du Bois Saint Michel – 19200 Ussel
Vincent Ratelade – vratelade@hautecorrezecommunaute.fr
05.55.95.35.38 – 06.69.97.75.77